

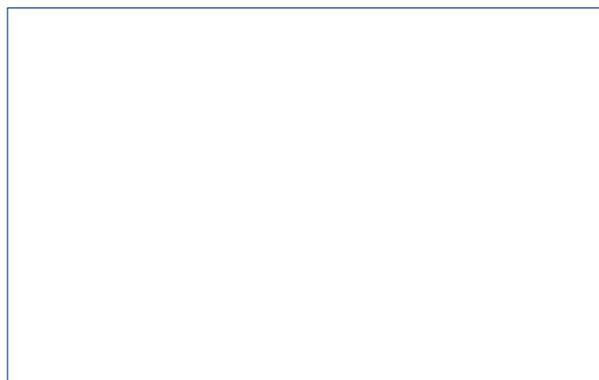
3 bonnes raisons de prendre le prêt 3 AXES

- Profitez des taux les plus bas tout de suite en souscrivant un prêt 3 AXES. Pourquoi attendre des années que les taux rebaissent pour devenir propriétaire, alors que dès aujourd'hui vous pouvez financer votre appartement ou votre maison en profitant d'une série d'avantages pendant toute la durée de votre crédit ?
- Si vos revenus augmentent ou si vous avez une rentrée d'argent, diminuez le coût de votre crédit en modulant votre prêt ou en effectuant un remboursement anticipé partiel.
- Si vous devez revendre votre maison ou votre appartement avant la fin de votre prêt, vous pouvez faire un règlement anticipé sans pénalité. Vous diminuez encore le coût de votre crédit.

Le Crédit Immobilier de France Faites confiance à un spécialiste

Depuis 1908, près de deux millions de personnes nous ont fait confiance pour financer leur accession à la propriété. Chaque année plus de 60 000 nouveaux clients viennent nous parler de leur projet et ensemble nous bâtissons une solution adaptée pour les financer au mieux et en toute sécurité.

Acteur reconnu depuis longtemps sur le marché immobilier local, partenaire privilégié de l'Etat pour la distribution des prêts réglementés, le Crédit Immobilier de France mérite sa réputation de spécialiste.



L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'emprunteur les sommes versées.

Crédit Immobilier de France est une marque collective utilisée par les sociétés affiliées au réseau des Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier dont la liste est disponible à la Chambre Syndicale des Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier. 2 rue Lord Byron, 75008 Paris ou sur 3615 CREDIMMO (1,29 FHT la minute).

PRÊT 3 AXES



Vous bénéficiez d'un taux de départ moins cher que pour un prêt à taux fixe.

Vous profitez des baisses de taux à venir.

Vous pouvez ajuster vos mensualités et la durée de votre prêt.

06/2000 - Crédit photo : StockByte - PhotoDisc.



**CREDIT IMMOBILIER
DE FRANCE**

Spécialiste en crédit immobilier.

PRÊT 3 AXES

Il y a 5 ans, Monsieur et Madame Legrand ont sollicité auprès de leur banque un crédit à taux fixe pour financer leur maison. Avec un taux à 8 %, ils croyaient avoir fait une "bonne affaire". Mais 4 ans plus tard le taux en vigueur dans leur banque était ramené à 5 % ...

Si Monsieur et Madame Legrand s'étaient vu proposer le prêt révisable 3 AXES, ils auraient bénéficié de la baisse des taux. **Pourquoi ?**

Avec le prêt 3 AXES, vous accédez à des avantages réellement décisifs :

Premier axe : simplicité

Avec le prêt 3 AXES, vous bénéficiez dès le départ d'un taux intéressant : c'est un gage de compétitivité.

Si les taux baissent, vos mensualités et/ou la durée de votre prêt diminuent. Vous êtes gagnants, vous réduisez le coût de votre crédit.

Si les taux montent, votre mensualité ne bouge pas, **c'est la durée qui s'allonge** jusqu'à la durée maximum prévue au contrat. Si la durée maximum est atteinte, c'est la mensualité qui augmente.

Quand les taux rebaissent, si la mensualité a augmenté, celle-ci revient à son niveau d'origine. Quand la mensualité est à son niveau d'origine c'est la durée qui diminue



jusqu'à atteindre la durée minimum prévue au contrat. Dans ce cas si les taux continuent à baisser, alors c'est la mensualité qui baisse.

Deuxième axe : souplesse

En plus de ces avantages vous pouvez adapter vos remboursements à vos revenus pour maintenir l'équilibre de votre budget en augmentant ou diminuant, une fois par an, le montant de vos mensualités sous réserve de l'accord de votre conseiller du Crédit Immobilier de France. Ainsi, si vous devez faire face à des charges plus importantes, vous pouvez baisser le montant de votre mensualité en rallongeant la durée de votre prêt dans la limite prévue du contrat.



Troisième axe : économie

Vous pouvez rembourser une partie (minimum 10% du capital initial) de votre prêt sans pénalité. Vous pouvez ensuite choisir de garder vos mensualités et raccourcir ainsi la durée de votre prêt ou de diminuer les mensualités.

En cas de revente de votre maison, vous pouvez faire un règlement anticipé total sans pénalité. Vous réduisez encore ainsi le coût total de votre crédit.



Jugez vous même :

Le prêt révisable 3 AXES en détail.

Votre projet

Acquérir une résidence principale, secondaire, un logement destiné à la location – neuf ou ancien – faire réaliser des travaux.

Le montant et la durée de votre prêt

50 000 Frs minimum sur des durées initiales de 7 à 20 ans.

Taux du prêt

Indexé sur le TIBEUR 6 mois

Révision de taux

2 fois par an. A chaque variation de taux, la durée du prêt et éventuellement la mensualité, sont réajustées dans les conditions prévues au contrat. L'objectif recherché étant en priorité de maintenir la mensualité au niveau initial (ou la mensualité que vous avez choisie après modulation).

Modulation de la durée et mensualité

En accord avec votre conseiller du Crédit Immobilier de France, à la hausse dans la limite de 20% de la mensualité précédente, à la baisse dans la limite de la durée maximum d'allongement de votre prêt prévue au contrat.

Passage à taux fixe

Possibilité à chaque révision de taux, de passer à taux fixe, déterminé par rapport à un taux de référence indiqué au contrat (option irrévocable). La demande est à effectuer au moins 60 jours calendaires avant la date souhaitée d'application.

Remboursement anticipé

Possible sans pénalité en période de taux révisable. Possibilité de règlement anticipé partiel sans pénalité (montant minimum : 10% du capital initial).